

Réinsertion : la citoyenneté est « essentielle »

CENTRE DE DÉTENTION Des détenus ont échangé, hier, à bâtons rompus avec la sénatrice Corinne Imbert

MARIE-LAURE GOBIN
ml.gobin@sudouest.fr

Ce sont des moments auxquels tient Caroline Palmer, coordinatrice socioculturelle du Service pénitentiaire d'insertion et de probation de Charente-Maritime (Spip 17). Depuis deux ans, au sein du centre de détention de Bedenac, elle a mis en place un atelier citoyenneté qui fonctionne trois heures tous les jeudis durant six semaines. Un atelier qui revient sur les valeurs de la République, son organisation, ses instances, ceux qui la représentent, quelles sont leurs missions... C'est dans ce cadre qu'hier, la sénatrice Corinne Imbert (1) était accueillie et s'est exprimée, tout comme elle a répondu aux questions d'une quinzaine de détenus, tous volontaires. Cet accueil avait été préparé en amont avec Marie Menetrier, juriste, qui anime ces ateliers.

« Même derrière les murs »

« Un détenu reste un citoyen, même derrière des murs. Et il est important pour lui de rencontrer des gens, d'avoir une meilleure compréhension de ce que sont les institutions françaises, qui sont ceux qui s'en occupent, qui fait quoi », indique Caroline Palmer. Marie Menetrier précise que « dans cet atelier, on travaille sur les principes fondamentaux de la République, sur la compréhension de l'État de droit,



Caroline Palmer, coordinatrice au Spip 17, la sénatrice Corinne Imbert, la directrice du centre de détention Catherine Bessagnet, Cédric Esteffe, élève directeur, Marie Menetrier, animatrice. M.-L.G.

comment fonctionne le Parlement, comment se créent les lois. Au fond, cet atelier permet la réflexion sur la citoyenneté y compris en Europe, la défense, la démocratie, la protection sociale. Il est aussi question de civilité, de solidarité, de respect mais aussi de citoyenneté économique à travers la consommation responsable. C'est très vaste. » Et l'on se doute que six séances ne sont pas de trop pour se faire une petite idée de tout cela.

Questions et réponses éclairées

La rencontre a été fructueuse car les questions ont été nombreuses et les réponses, les plus éclairées possi-

bles. Corinne Imbert, pour qui cette rencontre en milieu carcéral était une première, était à son aise et elle n'a rien éludé. Ces questions ont porté tout aussi bien sur son parcours professionnel que sur son arrivée en politique ou le respect de la parole des femmes au Sénat. Elle a été questionnée sur le projet de diminution du nombre de parlementaires, sur ce qu'elle pense du « système tout carcéral » ce qui fut l'occasion d'évoquer les peines alternatives.

La question des « bas salaires versés à ceux qui travaillent en atelier carcéral » a également été soulevée par les détenus qui regrettent « trop

de disparité avec les salaires extérieurs ». Les détenus ont également abordé la question de la récidive, « bien plus importante en France que dans d'autres pays ».

« Répondre à cette invitation était important pour moi, explique Corinne Imbert. La citoyenneté est essentielle pour une bonne réinsertion. Au-delà des murs du centre de détention, elle doit d'ailleurs revenir au centre des débats que nous avons avec nos concitoyens. »

(1) Également conseillère municipale de Beauvais-sur-Matha et conseillère départementale du canton de Matha.